

27 février 2024



**GATINEAU**  
**POUR**  
**LA**  
**VIE**



# Réaménagement urbain de la rue Taylor et de la berge du ruisseau de la Brasserie

Objectif de présentation : décision

Service de l'urbanisme et du  
développement durable

---

Ville de  
Gatineau

# Objectif de la présentation



## Décision

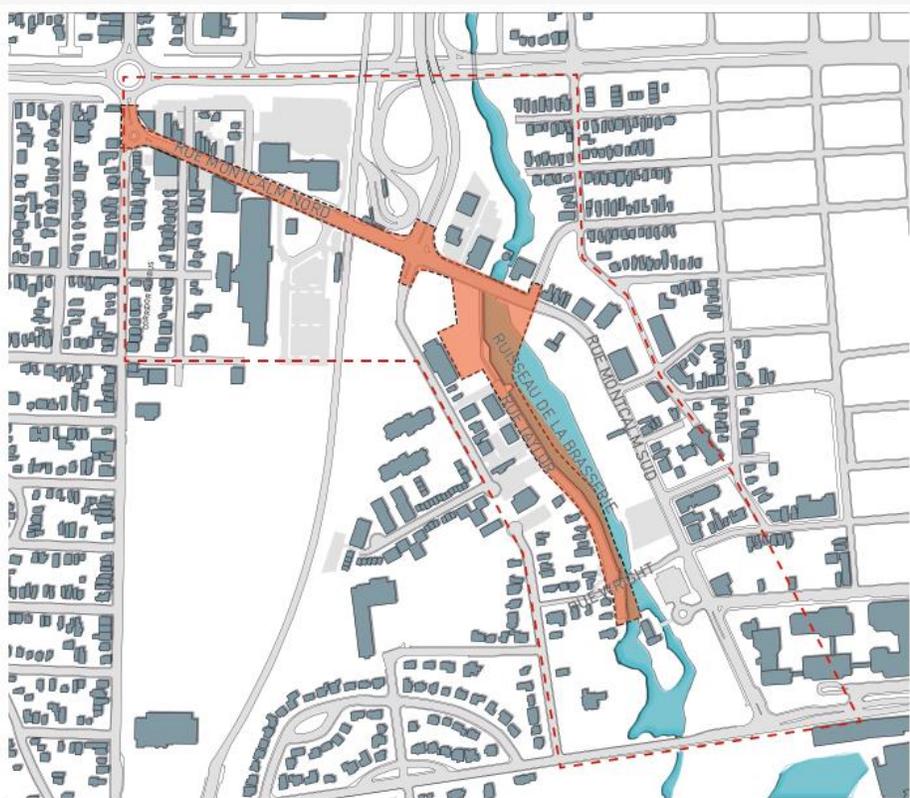
Adopter le concept d'aménagement de la rue Taylor  
dans le secteur du ruisseau de la Brasserie  
Prévoir le financement du projet de réaménagement  
de la rue Taylor

# Mise en contexte

## Pourquoi nous sommes ici

- Le concept d'aménagement, comprenant l'estimation des coûts, n'a pas été présenté et adopté par le conseil municipal.
- La planification des travaux pour la réhabilitation du collecteur du Lac des Fées sous la rue Taylor entre prochainement dans la phase de préparation des plans et devis.
- Comme mentionné à l'étude du budget, un positionnement du conseil municipal est nécessaire pour le projet de la rue Taylor afin de statuer sur l'étendue des travaux en surface et en rive ainsi que sur le montage financier du projet.

# Mise en contexte



LÉGENDE  
- - - ZONE D'ÉTUDE  
- - - SECTEUR D'INTERVENTION

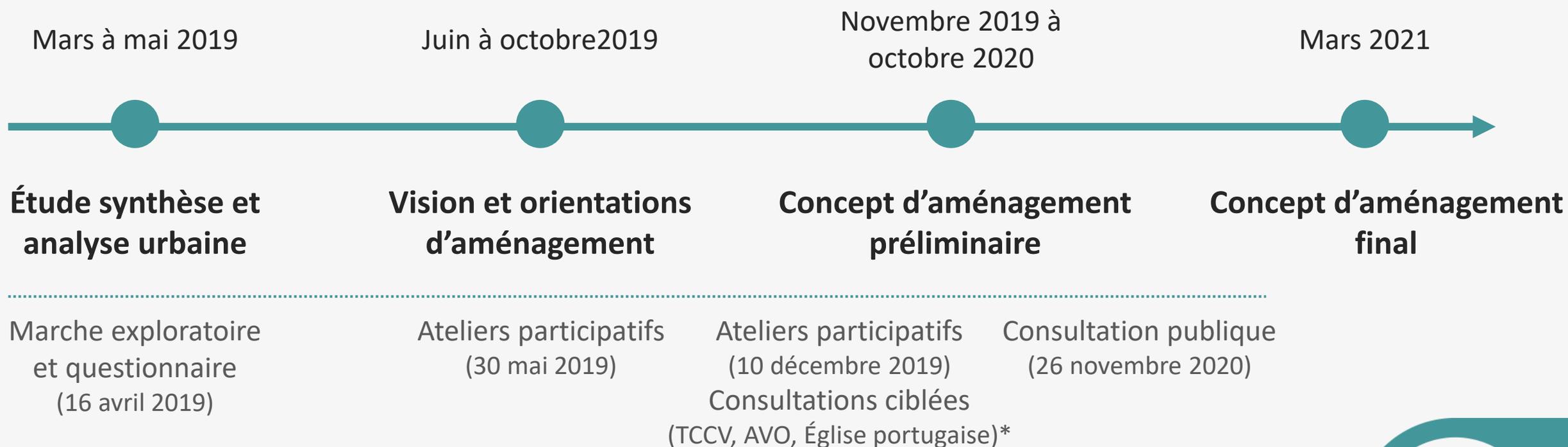
- En 2019-2020, un mandat a été mené afin d'élaborer un concept de réaménagement urbain pour la rue Taylor et de la partie nord de la rue Montcalm.  
L'équipe du Sudd a été accompagnée par la firme Provencher\_Roy.
- Ce mandat s'inscrivait dans le plan d'investissement des projets municipaux 2015-2018 (PDI) (PI-VP) qui avait prévu ces deux tronçons.



Compte tenu de plusieurs enjeux pouvant affecter la mise en œuvre du concept de réaménagement de la rue Montcalm (voies réservées, secteur Fonderie, terrain CCN), le concept pour la rue Montcalm ne fait pas partie de cette présentation.

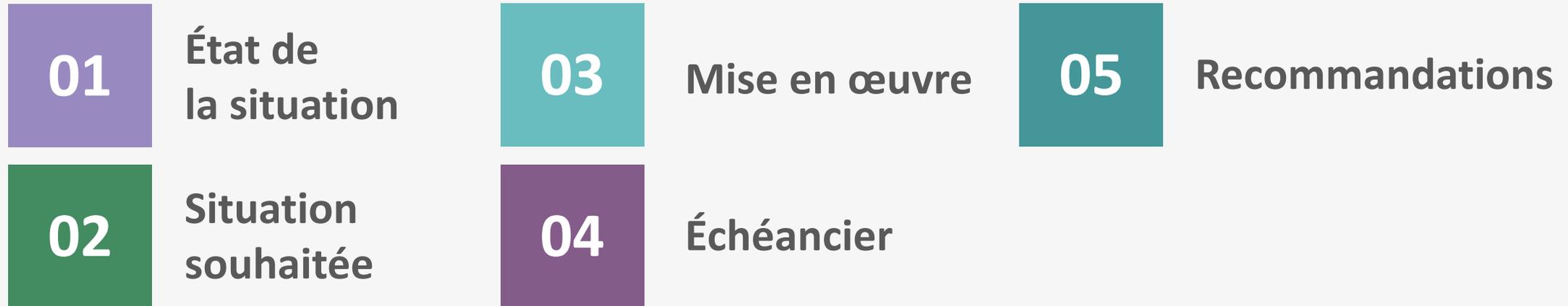
# Mise en contexte

## Historique



\*TCCV : Table de concertation du centre-ville; AVO : Action vélo-Outaouais

# Plan de la présentation



# État de la situation



# Portrait du secteur



## Rue Taylor

- En berge – section canalisée du ruisseau (caractère plus urbain);
- Absence de mise en valeur du ruisseau (lien physique et visuel);
- Mur en mauvais état, partie de la rue barrée par des blocs de béton;
- Rue étroite, peu de circulation, impasse;
- Axe important pour les transports actifs – récréatifs et utilitaires (route verte) – lien cyclable peu sécuritaire (désuétude);
- Paysage urbain d'intérêt (vues panoramiques sur le centre-ville) – site patrimonial Hanson-Taylor-Wright et autres bâtiments d'intérêt à proximité.

# Contexte de planification



## Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville, 2009 (en révision 2024-2025)

- Renforcer le caractère multifonctionnel du cœur et favoriser le développement de pôles d'activités dynamiques;
  - Favoriser la concentration d'équipements culturels structurants et porteurs de l'identité gatinoise en bordure de l'axe Montcalm;
  - Favoriser l'émergence d'un quartier des artistes.
- Redynamiser la rue Montcalm pour en faire un lien animé et convivial entre le cœur du centre-ville et l'axe Saint-Joseph;
- Développer un nouveau quartier urbain entre le ruisseau de la Brasserie et le pôle de l'Université.

# Contexte de planification



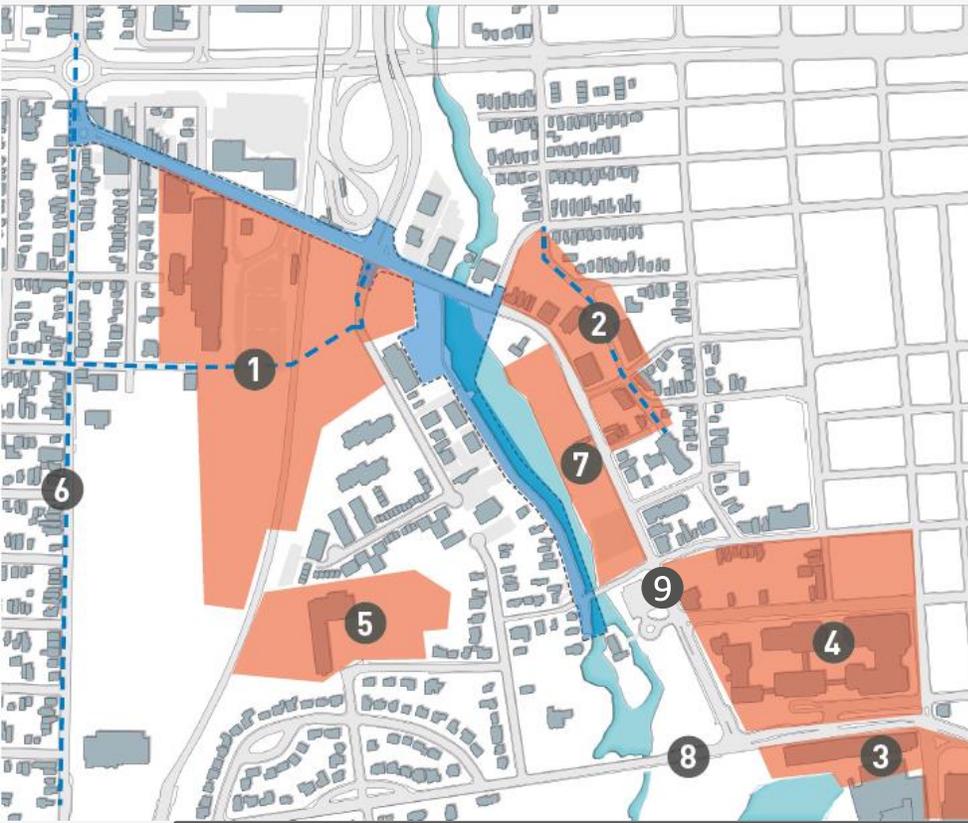
## Plan directeur du réseau cyclable, 2018

- Doubler la part modale du vélo;
- Offrir des conditions favorables à l'utilisation du vélo comme mode utilitaire de déplacement;
- Développer un réseau cyclable connecté, sécuritaire et convivial.

Rue Montcalm : niveau de service C

Rue Taylor (piste du ruisseau) : Débits de 600 cyclistes par jour et près de 70 cyclistes à l'heure en pointe

# Contexte d'insertion



## Un secteur voué à de multiples transformations

- 1 Secteur de la Fonderie –prolongement rue St-Jean-Bosco
- 2 Secteur de la rue Morin – Les ateliers du ruisseau
- 3 Secteur Zibi
- 4 Secteur Wellington/Terrasses de la Chaudière
- 5 Lab-École Pierre Eliott Trudeau
- 6 Réaménagement du boulevard Saint-Joseph
- 7 Décontamination et réaménagement de la berge du ruisseau de la Brasserie (terrains CCN)
- 8 Transport en commun structurant: corridor de l'ouest
- 9 Mesures prioritaires par bus – Montcalm/Terrasses

# Situation souhaitée



# Orientations

## Le concept repose sur 3 orientations structurantes pour le devenir du secteur :

- Positionner le ruisseau de la Brasserie comme l'élément central de l'environnement urbain afin de poursuivre le maillage entre les différents milieux qui l'entourent;
- Consolider la vocation culturelle du secteur du ruisseau de la Brasserie par des aménagements qui mettent en valeur le patrimoine, le paysage urbain et l'art public;
- Aménager **la rue Taylor** en rue partagée et offrir une **vaste promenade riveraine** mettant en valeur le ruisseau de la Brasserie.

À noter que la mise en valeur du ruisseau participe à la volonté de dynamiser et embellir le centre-ville.

# Principes directeurs

La vision repose sur des principes directeurs qui guident le concept :



**MOBILITÉ DURABLE**



**GESTION  
ÉCOLOGIQUE ET  
VERDISSEMENT**



**IDENTITÉ  
PAYSAGÈRE ET  
PATRIMONIALE**



**QUALITÉ DE VIE**

# Concept d'aménagement

**La rue Taylor est réaménagée en une rue partagée bordée d'une promenade le long de la berge du ruisseau de la Brasserie. Elle répond à des besoins utilitaires et récréatifs grâce à :**

- La définition d'une voie publique où tous les modes de déplacements cohabitent;
- Des espaces publics et communautaires diversifiés, de grande qualité, aux aménagements flexibles pouvant accueillir une programmation culturelle, communautaire et récréative;
- Des liens cyclables permettant de compléter le réseau de façon sécuritaire et de connecter les quartiers limitrophes entre eux;



# Concept d'aménagement

La rue Taylor est réaménagée en une rue partagée bordée d'une promenade le long de la berge du ruisseau de la Brasserie. Elle répond à des besoins utilitaires et récréatifs grâce à :

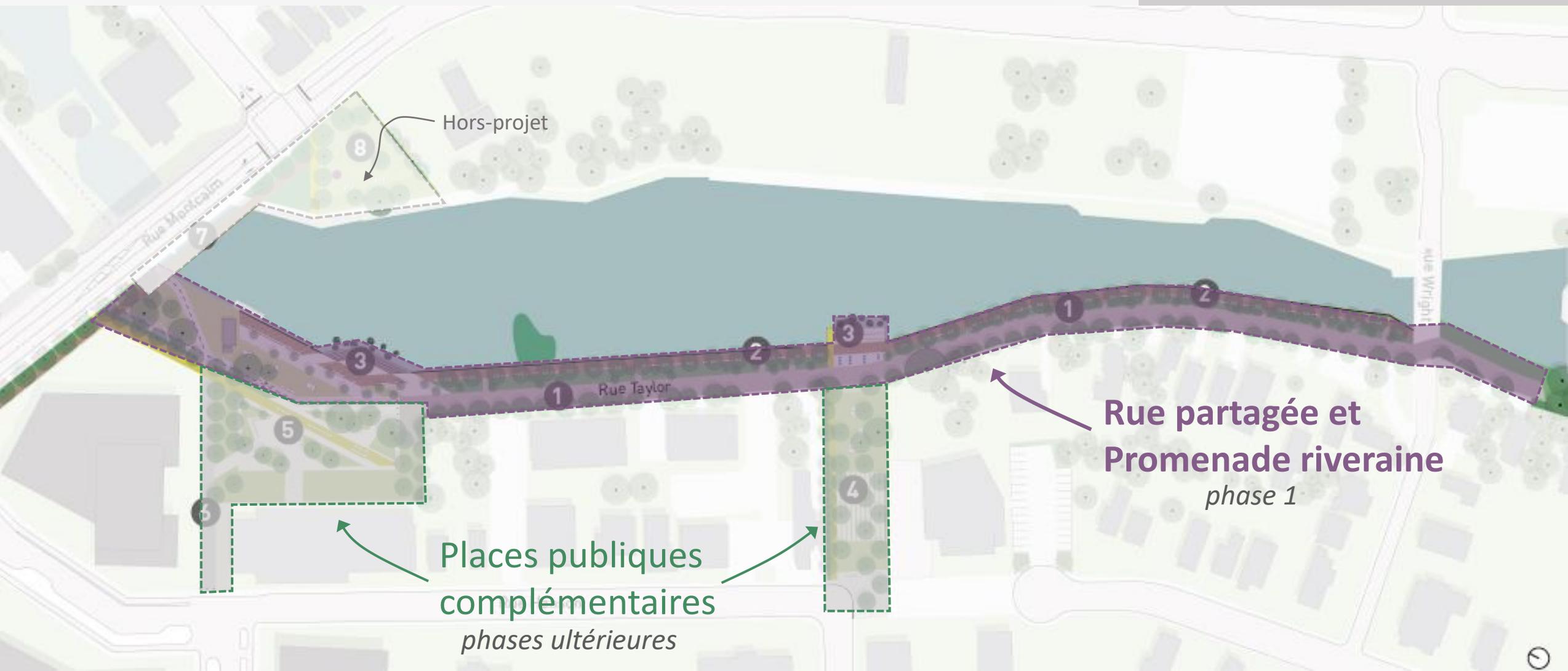
- Une faible dénivellation entre la rue partagée et la promenade pour assurer une continuité dans l'aménagement ainsi qu'une accessibilité universelle des espaces;
- Des accès à l'eau aménagés le long de la promenade riveraine pour reconnecter les Gatinois au ruisseau;
- Un équilibre entre les surfaces minérales et végétales pour créer une symbiose entre la nature et la culture.



# Concept d'aménagement



# Concept d'aménagement



# Concept d'aménagement Rue Taylor

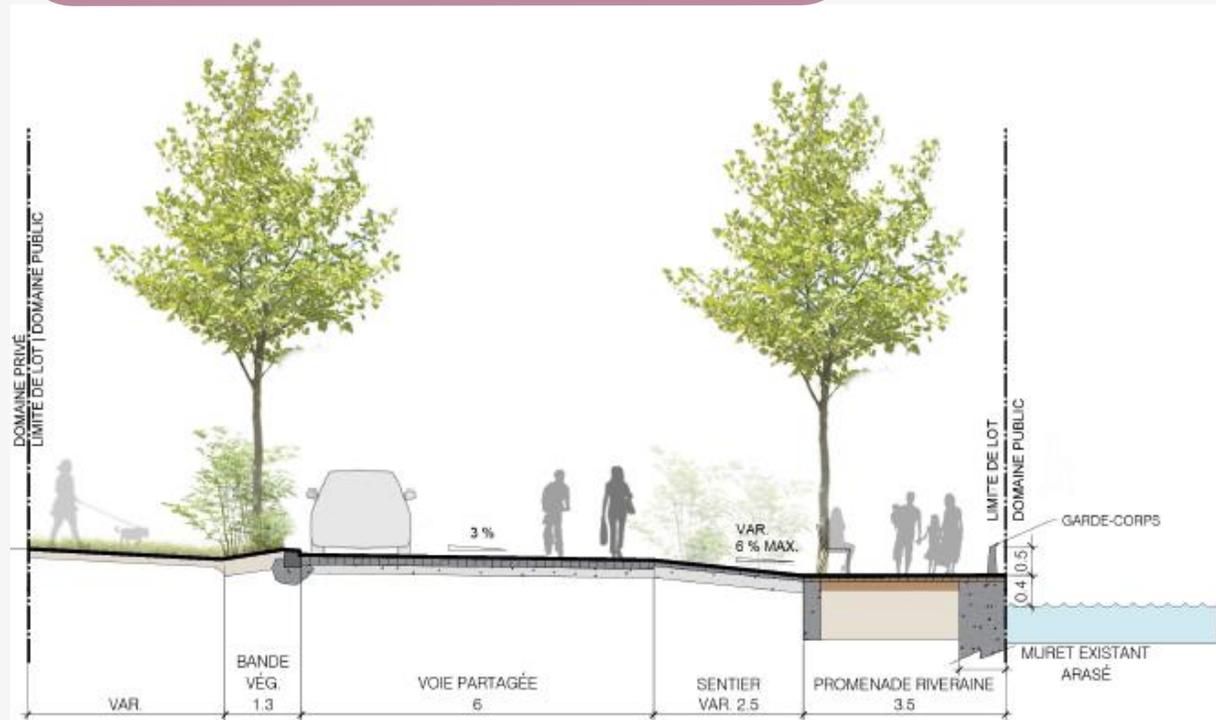
## Rue et promenade riveraine



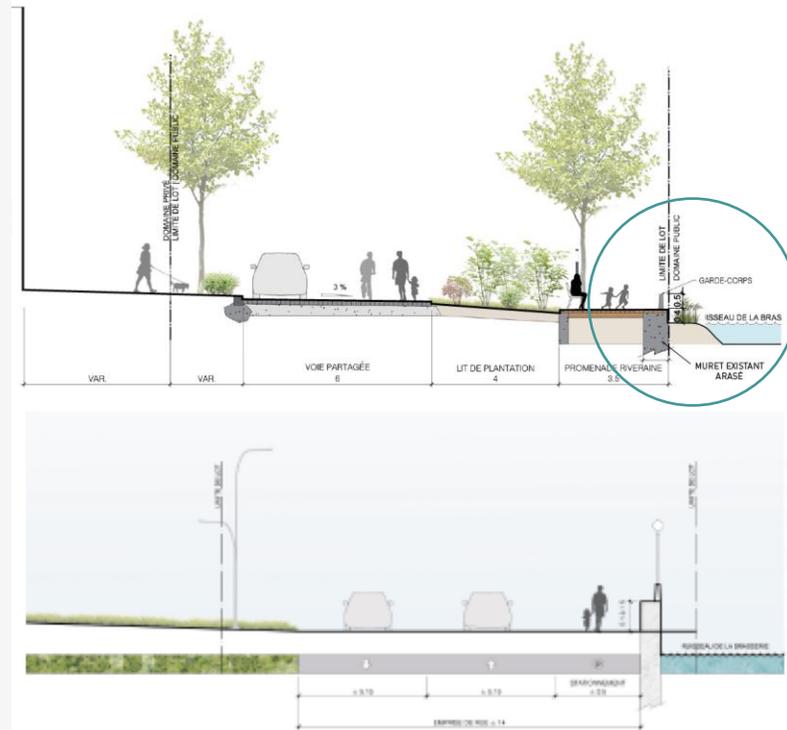
- 1 Promenade riveraine
- 2 Rue partagée en pavé
- 3 Noue paysagère
- 4 Rangée de mobilier urbain et de plantations
- 5 Bouton existant renaturalisé
- 6 Bande de plantation
- 7 Bollards
- 8 Aire de retournement des véhicules

# Concept d'aménagement Rue Taylor

## Rue et promenade riveraine



Coupe de la rue projetée



Coupe de la rue existante

Variante avec  
végétation  
aquatique

# Concept d'aménagement Rue Taylor

Rue et promenade riveraine



PROVENCHER ROY

# Concept d'aménagement Rue Taylor

Rue et promenade riveraine

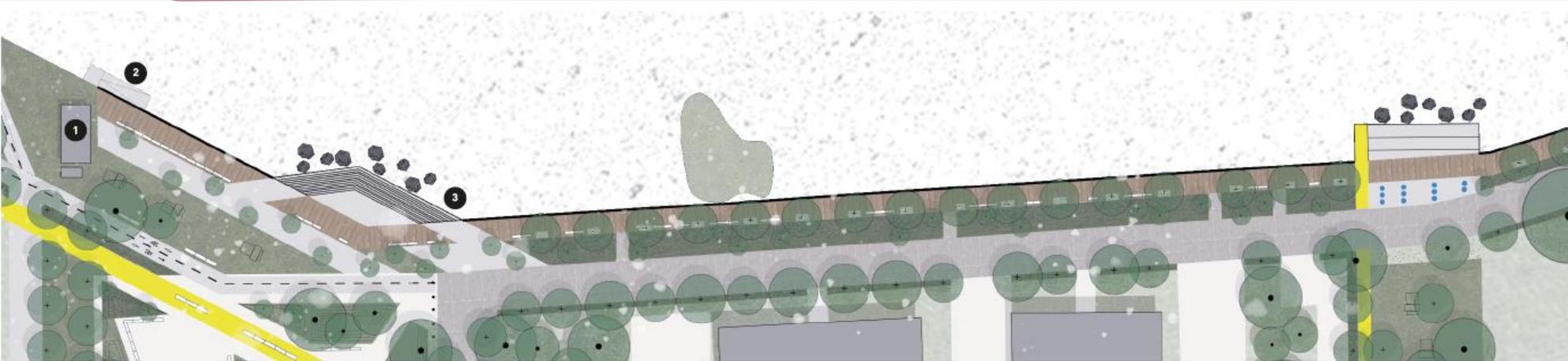


PROVENCHER ROY



# Concept d'aménagement Rue Taylor

## Installations hivernales



- 1 Pavillon hivernal pour la location de patins et petit entrepôt (roulotte)
- 2 Rampe d'accès à la glace
- 3 Accès à la glace par les emmarchements



FOYERS EXTÉRIEURS ET MOBILIER LE LONG DES BERGES



KIWANIS MEMORIAL PARK  
SASKATOON, CANADA

# Opportunités

## Rue et promenade riveraine

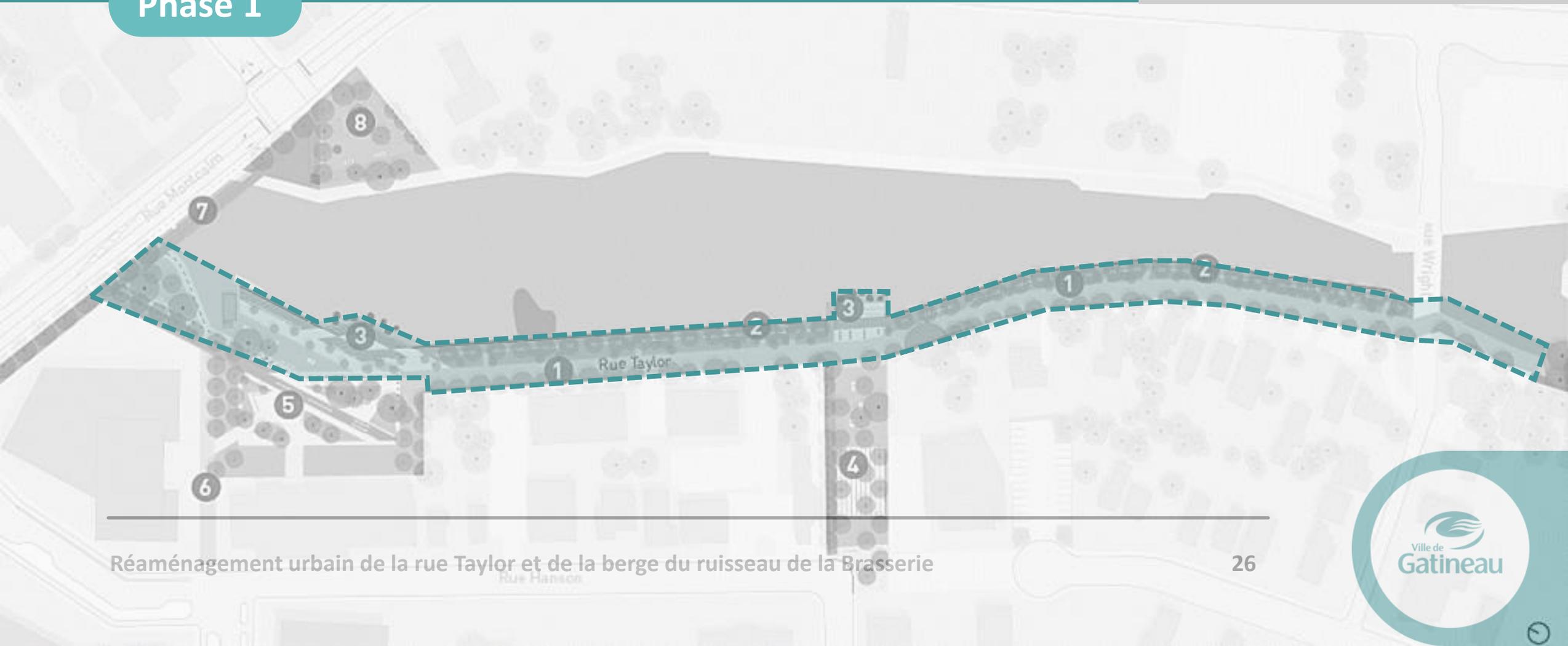


- La mise en valeur du ruisseau de la Brasserie par des aménagements paysagers exemplaires;
- L'amélioration et la consolidation de l'accès physique et l'utilisation quatre saisons du ruisseau (plein air urbain);
- La mise en valeur des vues sur des éléments identitaires du secteur (pont de la rue Montcalm, Château d'eau, panorama sur la ville, etc.);
- L'aménagement et la consolidation du lien cyclable;
- L'appropriation citoyenne des berges et la préservation du caractère intimiste du site patrimonial Hanson-Taylor-Wright (village d'Argentine).

# Mise en œuvre

# Mise en œuvre: Rue partagée et promenade riveraine

## Phase 1



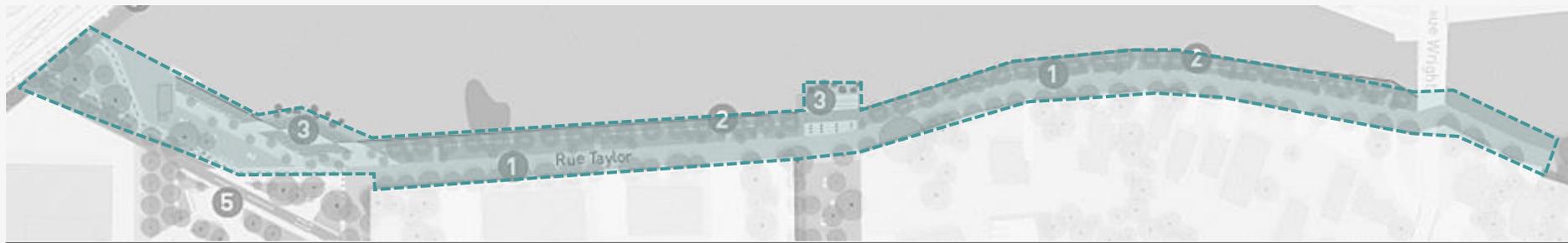
Réaménagement urbain de la rue Taylor et de la berge du ruisseau de la Brasserie

26



# Mise en œuvre: Rue partagée et promenade riveraine

- Le projet vise les aménagements dans l'emprise de la rue Taylor et en berge du ruisseau de la Brasserie jusqu'à la rue Montcalm.
- Il s'agit d'aménagements complémentaires aux travaux de réfection du collecteur du Lac des Fées et la réfection des services municipaux sous la rue Taylor dont il est fortement préférable de prévoir une planification conjointe pour des questions d'arrimages des ouvrages (notamment concernant le mur de soutènement du ruisseau).



# Mise en œuvre: Rue partagée et promenade riveraine

- Pour l'exercice budgétaire de 2023, les coûts du projet ont été ajustés de façon à mettre l'accent sur la mise en valeur de la berge du ruisseau, notamment par l'aménagement de la promenade piétonne, comprenant l'ajout de végétation et de mobiliers urbains, tout en relativisant l'ampleur des aménagements du côté de la chaussée.
- Cette rationalisation et **l'arrimage des coûts entre les travaux souterrains et de surface** ont permis de dégager des économies. Au total, une réduction d'environ 40 % des coûts a été réalisée.
- Modification par rapport au concept :
  - Remplacement de 70 % du pavé de béton sur la chaussée par de l'asphalte et remplacement de bordure de granite par des bordures de béton
  - Élimination de la fontaine sur la promenade, dans l'axe de la Place communautaire
  - Réduction du mobilier (le concept comptait notamment une quantité exceptionnelle de bancs)

# Estimation budgétaire: Rue partagée et promenade riveraine



- La bonification entre les aménagements de surface de base du projet de réfection du collecteur et des services municipaux et l'estimation des coûts du projet de réaménagement urbain de la rue Taylor est de 6,8 M\$ (montant imputable)
- Le coût total du projet, comprenant les phases ultérieures (places publiques complémentaires), est estimé à 10,9 M\$

#### Notes :

- Il s'agit d'une estimation de classe D (faite en 2021 par le consultant Provencher-Roy,) actualisée en 2023 par la Ville avec une contingence de 40 % et un taux d'inflation annuel de 5 %/an jusqu'en 2026.
- Les coûts reliés au déplacement des lignes et poteaux électriques sont exclus (le déplacement ou l'enfouissement n'est pas nécessaire à la mise en œuvre du concept).
- Les coûts de construction de la promenade en bois peuvent beaucoup varier en fonction des conditions réelles du site, de l'état du mur de soutènement existant à conserver, du principe structural retenu, ainsi que de l'essence de bois choisie.

# Échéancier

# Échéancier préliminaire:

2024-2025

Planification:

- Études préparatoires
- Préparation des plans et devis
- Autorisation environnementale

2026-2027

Travaux de réfection du collecteur et des services municipaux + aménagement de surface

# Recommandations



01

Approuver le concept d'aménagement de la rue Taylor : rue partagée et promenade riveraine

02

Prévoir un montant de 6,8 M\$ pour l'année 2026 à l'exercice du PIVM 2025-2029 dans le but de mettre en œuvre la phase 1 du projet de réaménagement urbain de la rue Taylor

# ANNEXE

# Concept d'aménagement



Rue partagée et  
Promenade riveraine  
*phase 1*

Places publiques  
complémentaires  
*phases ultérieures*

# Concept d'aménagement Rue Taylor – places publiques

## Place communautaire



- 1 Entrée de la place
- 2 Parterre gazonné
- 3 Placette du Centre communautaire
- 4 Plaine gazonnée surélevée et tables à pique-nique
- 5 Rue partagée en pavé
- 6 Jets d'eau
- 7 Promenade riveraine
- 8 Emmarchement et enrochement dans l'eau
- 9 Axe central coloré



Photo aérienne - situation existante

# Concept d'aménagement Rue Taylor – places publiques

## Place communautaire



Texture de sol, Highline, New York, É.-U.  
Source: Pinterest



McBurney Lane, Londres, Royaume-Uni  
Source: Hija Collaborative



Aire gazonnée en pente, Sunac City, Chine  
Source: Zscape



Plan clé

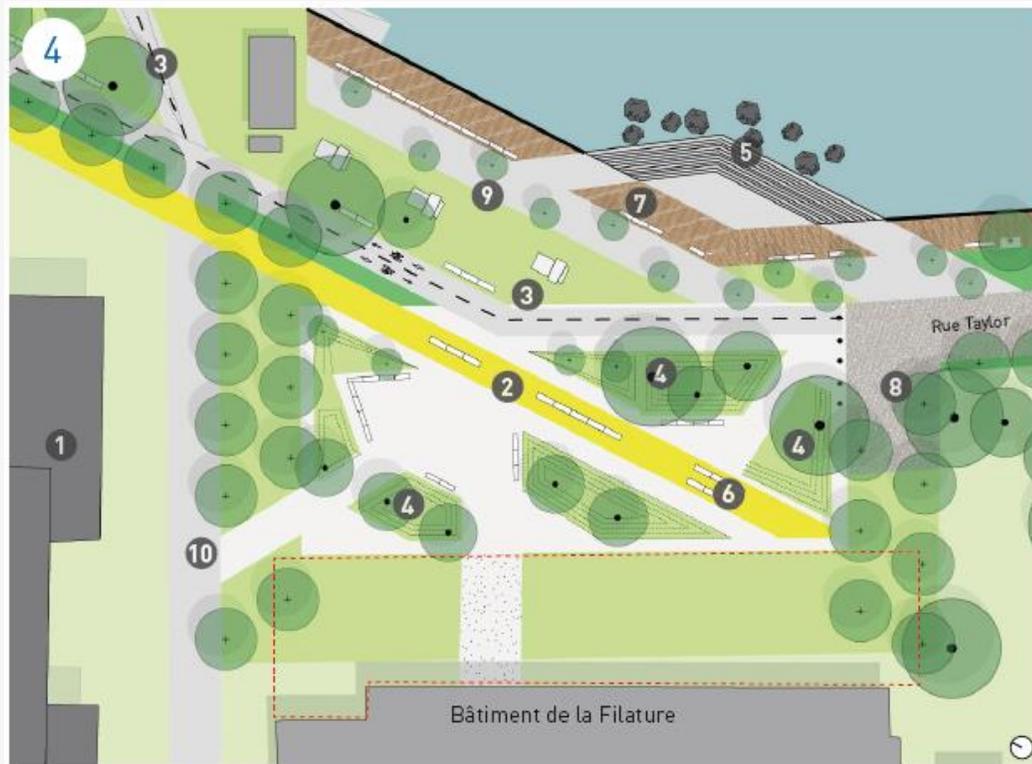


Coupe de la place projetée

# Concept d'aménagement

## Rue Taylor – places publiques

### Square urbain



- 1 Nouveau bâtiment mixte
- 2 Axe central coloré
- 3 Piste cyclable
- 4 Îlot en capiton gazonné
- 5 Emmarchement et enrochement
- 6 Bancs en face à face
- 7 Continuité de la promenade riveraine
- 8 Aire de retournement des véhicules
- 9 Plaine gazonnée
- 10 Piste multifonctionnelle



Photo aérienne - situation existante



# Opportunités

## Places publiques



- L'aménagement d'un terrain municipal actuellement en friche et d'une grande aire de stationnement de surface;
- L'offre de liens forts et directs depuis les secteurs des rues Hanson, Jean-Dallaire et potentiellement Saint-Jean-Bosco vers les aménagements en rive;
- L'offre d'espaces de rassemblement et des aménagements extérieurs de qualité aux communautés adjacentes;
- L'interface avec les activités au sein du bâtiment (La Filature, Centre communautaire portugais) et l'opportunité d'un maillage au point de vue des interventions artistiques et communautaires.

# Enjeux

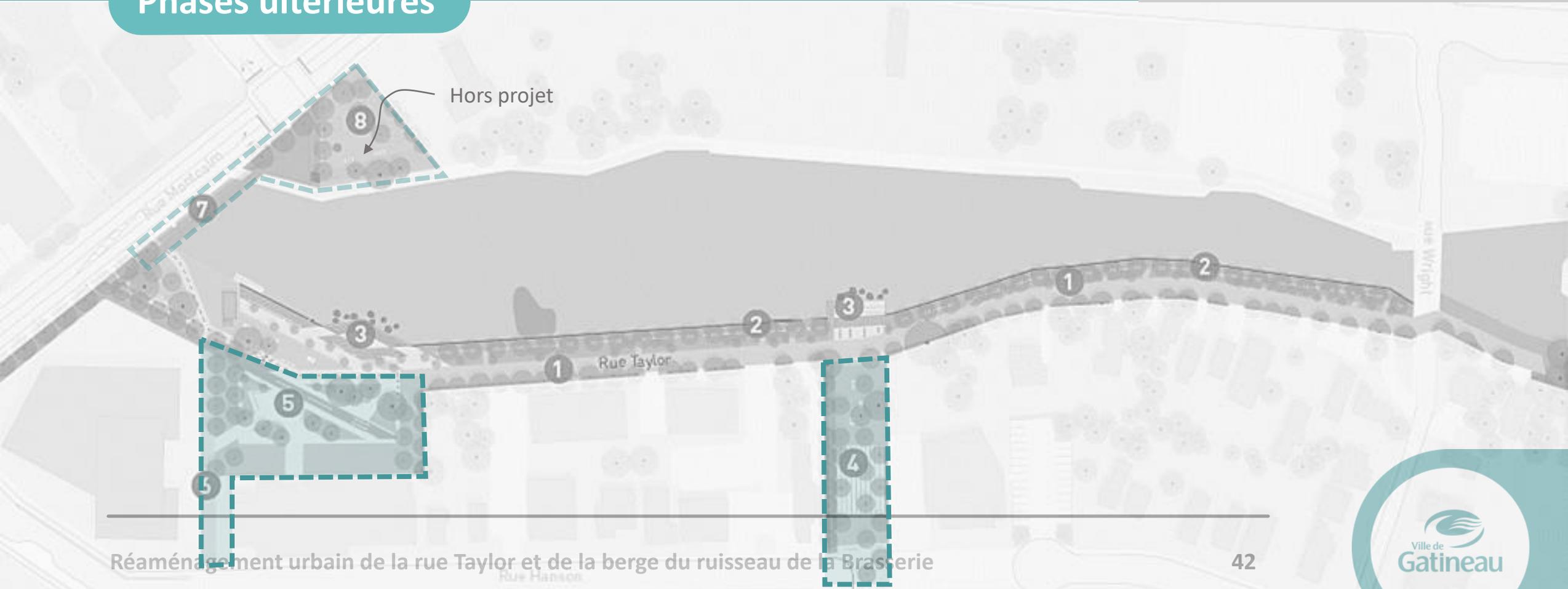
## Places publiques



- La tenure du terrain nécessaire à la place communautaire : acquisition et/ou échange de terrains nécessaires à la mise en œuvre du concept.
- L'opportunité de consolidation/mutualisation des aménagements du parc Jean-Dallaire, voué à une reconstruction, est toujours à évaluer.
- Le terrain de propriété municipale derrière La Filature : convoité pour divers projets et usages (pouvant être compatibles selon les approches d'aménagement et la portée des projets) – extension du bâtiment de la Filature et pavillon de plein air urbain – projets en phase d'opportunité, d'évaluation des besoins et de financement.

# Mise en œuvre: Places publiques complémentaires

## Phases ultérieures



# Estimation budgétaire: Places publiques complémentaires

- L'estimation des coûts pour le volet places publiques du concept de réaménagement de la rue Taylor est de 4,1 M\$ (montant imputable)



Notes :

- Il s'agit d'une estimation sommaire (classe D) avec une contingence de 40 % et un taux d'inflation annuel de 5 %/an jusqu'en 2028

# Estimation budgétaire: Sommaire



	Square urbain	Place communautaire	Rue et promenade riveraine	Concept Taylor complet
TOTAL	1 200 000,00 \$	1 067 632,56 \$	4 715 874,34 \$	6 983 506,89 \$
Imputable	1 095 759,95 \$	974 890,83 \$	4 306 221,85 \$	6 376 872,63 \$
estimation acquisition	- \$	330 000,00 \$	110 000,00 \$	440 000,00 \$
Total imputable	1 095 759,95 \$	1 304 890,83 \$	4 416 221,85 \$	6 816 872,63 \$
Total avec inflation	1 618 936,50 \$	1 927 918,06 \$	5 918 159,65 \$	9 465 014,21 \$
Honoraires professionnels (15%)	242 840,47 \$	289 187,71 \$	887 723,95 \$	1 419 752,13 \$
<b>Grand total imputable</b>	<b>1 861 776,97 \$</b>	<b>2 217 105,77 \$</b>	<b>6 805 883,60 \$</b>	<b>10 884 766,34 \$</b>

*phases ultérieures*  
 4,1M\$

*phase 1*